



Délégation Académique aux Relations Internationales et à la Coopération

DAREIC/14-654-307 du 15/12/2014

STAGES LINGUISTIQUES – SEJOURS PROFESSIONNELS

Références : BO n° 38 du 16 octobre 2014 :

CIEP : <http://www.ciep.fr/stages-perfectionnement-linguistique-pedagogique-culturel>

<http://www.ciep.fr/mobilite/sejours-professionnels>

Destinataires : Messieurs les Directeurs des services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : DAREIC - ce.dareic@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04-42-95-29-70 – Fax 04-42-95-29-74

Les professeurs du second degré souhaitant bénéficier d'un stage de perfectionnement en langue ou d'un séjour professionnel doivent retirer un dossier de candidature sur le site internet du CIEP.

La simplification du circuit de transmission des dossiers de candidature des professeurs du second degré mise en place en 2013/2014 par les services académiques du rectorat est reconduite pour la présente année, à savoir :

Pour les stages de perfectionnement en langue :

- préinscription en ligne du candidat sur le site du CIEP
- transmission du dossier papier au chef d'établissement pour avis
- envoi du dossier par le chef d'établissement, au secrétariat des inspecteurs (IA-IPR ou IEN-ET/EG) pour avis et classement éventuel des candidatures pour le 9 janvier 2015
- transmission par le secrétariat des inspecteurs à la DAREIC pour avis
- transmission par la DAREIC des dossiers et d'un tableau récapitulatif au CIEP pour le 24 février 2015

Pour les séjours professionnels :

- préinscription en ligne du candidat sur le site du CIEP
- transmission du dossier papier au chef d'établissement pour avis
- envoi du dossier par le chef d'établissement, au secrétariat des inspecteurs (IA-IPR ou IEN-ET/EG) pour avis pour le 1^{er} avril 2015
- transmission par le secrétariat des inspecteurs à la DAREIC pour avis
- transmission par la DAREIC des dossiers et d'un tableau récapitulatif au CIEP pour le 17 avril 2015

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille